

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION
A la Commission financière et à l'assemblée des délégués de
L'ASSOCIATION DES COMMUNES DE LA VEVEYSE (ACV)

Bossonnens

Madame, Monsieur,

En notre qualité d'organe de révision et selon l'art. 62 de la loi sur les finances communales (LFCo), nous avons effectué l'audit des comptes annuels comprenant le bilan, le compte de fonctionnement, le compte des investissements et l'annexe de l'ACV pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2023.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux prescriptions légales de l'art. 73 de la loi sur les finances communales (LFCo) incombe à la conférence des syndics. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, la conférence des syndics est responsable de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément aux prescriptions légales, aux normes d'audit suisse (NAS) et à la recommandation d'audit suisse 60 Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux. Selon cette recommandation d'audit, nous devons respecter les règles d'éthique professionnelle ainsi que planifier et réaliser l'audit de façon à pouvoir constater avec une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2023 sont conformes aux prescriptions légales cantonales et communales.

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Dans le cadre de l'audit que nous avons mené conformément à l'article 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous avons constaté qu'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions de la conférence des syndicats, était adapté aux risques de l'association selon les critères de taille, de complexité et de profil de risque.

Selon notre appréciation, le système de contrôle interne est conforme à la loi suisse.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Châtel-Saint-Denis, le 25 mars 2024
LP/lc/6

HERVEST FIDUCIAIRE S.A.


L. PRALONG
(expert-réviser agréé)
(réviser responsable)


F. BONVIN
(expert-réviser agréé)

Annexes : - Comptes annuels 2023



Comptabilité 2023

Association des communes de la Veveyse
Route d'Oron 6
1615 Bossonnens

Rapport aux comptes
Association
L'Association des Communes de la Veveyse (ACV) est une association de droit public dont le siège est à Bossonnens, Route d'Oron 6.
Bases légales
Les comptes sont présentés conformément à/au-x : - la Loi sur les finances communales (140.6 LFCO); - l'Ordonnance sur les finances communales (140.61 OFCo); - Règlement des finances (Rfin); - Directives du Service des communes du Canton de Fribourg (SCom); - Recommandations éditées par la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances.
Principes de la gestion financière
Selon l'art. 4 LFCO, la gestion financière est gérée selon les principes suivants : légalité, équilibre financier, emploi économe des fonds, priorité, rentabilité, gestion axée sur les résultats.
Contenu
Selon l'art. 13 LFCO, les comptes se composent des éléments suivants : - le bilan; - le compte de résultats; - le compte des investissements; - le tableau des flux de trésorerie; - l'annexe comprenant : a) l'état du capital propre b) le tableau des provisions c) le tableau des participations d) le tableau des garanties e) le tableau des immobilisations f) les indicateurs financiers - le rapport de gestion.
Principes MCH2
Les comptes sont établis conformément au modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes (MCH2) publié le 25 janvier 2008 par la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances et aux recommandations du Conseil suisse de présentation des comptes publics (SRS-CSPCP). Ces recommandations constituent des normes minimales que toutes les collectivités publiques sont tenues de respecter. En fonction de la recommandation, le MCH2 permet des options différentes quant à la méthode de comptabilisation et de présentation.
Principes de la présentation des comptes
Selon l'art. 39 LFCO, la présentation des comptes fournit une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats. Selon l'art. 40 LFCO, les comptes sont présentés selon les principes suivants : annualité, comptabilité d'exercice, spécialité, prudence, produit brut, importance, spécialité qualitative, spécialité quantitative, spécialité temporelle, comparabilité, permanence, continuité. Les informations fournies tiennent compte des critères suivants : clarté, fiabilité, neutralité.
Principes de tenue des comptes
Selon l'art. 50 LFCO, la tenue des comptes est un enregistrement chronologique et systématique des transactions effectuées avec l'extérieur et des imputations internes. Les principes régissant la tenue des comptes sont les suivants : exhaustivité, exactitude, véracité, ponctualité, traçabilité.
Bilan
Les actifs du patrimoine financier sont portés au bilan lorsqu'ils apportent une utilité économique future et que leur valeur peut être déterminée de manière fiable. Selon l'art. 42 LFCO, la limite d'activation pour la comptabilisation des investissements définie dans le Règlement des finances est fixée à CHF 50'000.-. Les objets n'atteignant pas la limite d'activation sont portés au compte de résultats. Selon l'art. 43 LFCO, les capitaux de tiers et le patrimoine financier inscrits au bilan sont évalués à la valeur nominale. Les immobilisations du patrimoine financier sont évalués au coût d'acquisition lors du premier établissement du bilan. Les évaluations ultérieures ont lieu à la valeur vénale à la date de clôture du bilan, les immobilisations sont réévaluées tous les cinq ans. Selon l'art. 44 LFCO, les immobilisations du patrimoine administratif sont inscrits au bilan au coût d'acquisition. Selon l'art. 45 LFCO, les immobilisations du patrimoine administratif dont la valeur diminue en raison de l'utilisation sont amorties de manière linéaire en fonction de leur durée d'utilisation. Le Conseil d'Etat fixe les taux d'amortissement.
Compte de résultats
Selon l'art. 15 LFCO, le compte de résultats présente les charges et les revenus des activités courantes de la commune. Il indique le résultat opérationnel et le résultat extraordinaire, avec l'exédent de charges ou de revenus. Le résultat total modifie le capital propre.
Compte des investissements

Selon l'art. 16 LFCo, le compte des investissements présente les dépenses et les recettes des réalisations à moyen et long termes de l'association.

Tableau des flux de trésorerie

Selon l'art. 17 LFCo, le tableau des flux de trésorerie renseigne sur l'origine et l'utilisation des fonds. Il présente de manière détaillée le flux de trésorerie provenant du compte de résultats, celui du compte des investissements et celui qui provient du financement.

Autres informations

SCI Système de contrôle interne

Un système de contrôle interne est mis en place mais il n'est pas encore finalisé.

Annexes

Etat du capital propre

L'état du capital propre indique les causes de variation du capital propre.

Tableau des provisions

Toutes les provisions existantes doivent être inscrites individuellement dans les tableau. Elles sont classées par catégorie.

Tableau des participations

Les participations en capital doivent être inscrites dans le tableau des participations.

Tableau des garanties

Toutes activités pouvant entraîner un engagement important de l'association doivent être inscrites dans le tableau des garanties. Il comprend les engagements conditionnels dans lesquels l'association s'engage au profit de tiers,

Tableau des immobilisations

Les actifs immobilisés qui sont utilisés sur plusieurs années sont listés, y compris les amortissements et l'évolution des biens.

L'inventaire comptable comprends des biens mobiliers et immobiliers portés au bilan selon la limite d'activation.

L'inventaire matériel contient les biens mobiliers et immobiliers non inscrits au bilan et qui ont une certaine importance.

Indicateurs financiers

La situation financière est notamment présentée à l'aide des indicateurs financiers joints au présent rapport.

Annexes au rapport aux comptes

- Bilan
- Compte de résultats
- Compte de résultats à trois niveaux
- Compte des investissements
- Commentaires aux comptes y.c. messages 1 et 3
- Tableau des flux de trésorerie
- Annexes (état du capital propre, tableaux provisions, participations, garanties, immobilisations, indicateurs financiers)
- Rapport de gestion (pour information)

Bilan au 31.12.2023					
Actifs	Comptes 2023	Comptes 2022	Passifs	Comptes 2023	Comptes 2022
.10020.00	CHF 363 830,85	CHF 149 766,70	.20000.00 Créanciers	CHF 65 488,45	CHF 23 248,80
.10020.10	CHF -	CHF 1 860,25	.20001.09 Autres dettes liées aux salaires	CHF 46 702,90	CHF 33 682,10
.10100.00	CHF 26 910,55	CHF -	.20400.00 Passif de régularisation	CHF -	CHF -
.10101.01	CHF 56,50	CHF -	.20590.00 Réserve événements et manifestations	CHF -	CHF 17 500,00
.10110.00	CHF 1 288,11	CHF -	.20590.10 Réserve projet Primokiz	CHF -	CHF 6 181,00
.10410.00	CHF -	CHF 6 268,20	.20630.00 BCF emprunt bancaire pour PDR	CHF 370 000,00	CHF 370 000,00
			.20681.00 Subvention NPR Projet 4S - global	CHF 75 000,00	CHF -
.14290.10	CHF 66 649,95	CHF 66 649,95	.20681.01 Subvention NPR Projet 4S - objet symbolique	CHF 20 000,00	CHF -
.14290.20	CHF 374 549,01	CHF 328 731,35	.20686.01 Contribution d'investissement de l'OIR	CHF 120 000,00	CHF -
.14295.00	CHF 46 808,17	CHF -	.29800.00 Capital	CHF 15 004,55	CHF 3 736,67
.14295.04	CHF 4 631,10	CHF -	.29800.10 Fonds dissolution de la RGV	CHF 164 661,66	CHF 87 660,00
.14295.70	CHF 930,00	CHF -	.29900.00 Résultat de l'exercice	CHF 8 796,68	CHF 11 267,88
Total des Actifs	CHF 885 654,24	CHF 553 276,45	Total des Passifs	CHF 885 654,24	CHF 553 276,45

COMPTES DE RESULTATS		COMPTES 2023		BUDGET 2023		COMPTES 2022	
N°	Libellé	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Produits
0	ADMINISTRATION GENERALE	591 327,57	67 434,60	646 900,00	101 000,00	156 722,78	0,00
01	Législatif et exécutif	43 045,39	11 847,00	33 000,00	0,00	33 796,00	0,00
011	Législatif	11 874,40	0,00	22 500,00	0,00	11 748,55	0,00
0110	Autorités et commissions	11 874,40	0,00	22 500,00	0,00	11 748,55	0,00
0110.3000.00	Salaires, indemnités journalières et jetons de présence des membres d'autorités (AD)	2 360,00	0,00	0,00	0,00	3 260,00	0,00
0110.3000.10	Commission financière	560,00	0,00	500,00	0,00	270,00	0,00
0110.3000.20	Commissions et délégations	0,00	0,00	20 000,00	0,00	5 740,00	0,00
0110.3000.30	Commission Administration, Economie et Finances	6 650,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0110.3102.00	Frais de convocation	1 012,00	0,00	0,00	0,00	822,55	0,00
0110.3132.00	Honoraires de l'organe de révision	1 292,40	0,00	1 000,00	0,00	327,00	0,00
0110.3170.00	Frais de déplacement et autres frais	0,00	0,00	1 000,00	0,00	1 329,00	0,00
012	Exécutif	31 170,99	11 847,00	10 500,00	0,00	22 047,45	0,00
0120	Exécutif	31 170,99	11 847,00	10 500,00	0,00	22 047,45	0,00
0120.3000.00	Salaires, indemnités journalières et jetons de la Conférence des syndicats	12 260,00	0,00	7 000,00	0,00	13 230,00	0,00
0120.3000.01	Salaires, indemnités journalières et jetons du Bureau de la Conférence des syndicats	3 350,00	0,00	3 000,00	0,00	5 440,00	0,00
0120.3170.00	Frais de déplacement et autres frais	15 560,99	0,00	500,00	0,00	2 058,15	0,00
0120.3199.00	Autres charges d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	1 319,30	0,00
0120.4260.00	Remboursements et participations de tiers	4 869,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0120.4612.00	Refacturation frais divers à la préfecture ou autres collectivités publiques	6 978,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
02	Services généraux	548 282,18	55 587,60	613 900,00	101 000,00	122 926,78	0,00
021	Administration des finances et des contributions	288,23	0,00	500,00	0,00	110,98	0,00
0210	Prestations de services et honoraires	288,23	0,00	500,00	0,00	110,98	0,00
0210.3130.00	Prestations de services de tiers (Frais bancaires et CCP)	288,23	0,00	500,00	0,00	110,98	0,00
022	Services généraux, autres	547 993,95	55 587,60	613 400,00	101 000,00	122 815,80	0,00
0220	Services généraux, autres	547 993,95	55 587,60	613 400,00	101 000,00	122 815,80	0,00
0220.3010.00	Salaires du personnel administratif	354 008,70	0,00	410 000,00	0,00	38 024,35	0,00
0220.3010.10	Salaires du personnel de conciergerie	2 003,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0220.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratifs	26 074,30	0,00	74 000,00	0,00	1 481,60	0,00
0220.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pension	25 015,15	0,00	0,00	0,00	2 140,50	0,00
0220.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	1 855,55	0,00	0,00	0,00	249,30	0,00
0220.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour allocations familiales	10 008,15	0,00	0,00	0,00	1 625,25	0,00
0220.3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemnités journalières en cas de maladie	3 382,70	0,00	0,00	0,00	366,10	0,00
0220.3090.00	Formation et perfectionnement du personnel	3 049,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0220.3091.00	Recrutement du personnel	1 628,70	0,00	0,00	0,00	10 487,50	0,00
0220.3099.00	Autres charges du personnel	1 969,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0220.3100.00	Matériel de bureau	3 522,60	0,00	1 000,00	0,00	836,90	0,00
0220.3102.00	Imprimés et publications	316,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COMPTES DE RESULTATS			COMPTES 2023		BUDGET 2023		COMPTES 2022	
N°	Libellé	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Produits
0220.3103.00	Abonnements, littérature spécialisée, magazines	470,00		2 000,00		145,90		
0220.3110.00	Equipement de bureau	12 623,00		20 000,00		19 249,65		
0220.3110.10	Photocopies	3 795,80		0,00		101,85		
0220.3111.00	Machines et appareils de bureau	6 372,30		3 000,00		0,00		
0220.3113.00	Matériel informatique	12 093,30		5 000,00		5 617,05		
0220.3118.00	Acquisition de logiciels et licences	14 281,80		9 200,00		11 029,25		
0220.3120.00	Energie	348,90		2 400,00		440,90		
0220.3130.00	Prestations de services de tiers (Frais de port et téléphone)	4 925,40		1 000,00		1 621,50		
0220.3132.00	Honoraires de conseillers externes	0,00		1 500,00		4 624,30		
0220.3132.10	Honoraires pour assistance juridique	0,00		50 000,00		5 508,80		
0220.3132.20	Autres honoraires et conseils pour accompagnement de projets	19 132,90		0,00		2 943,15		
0220.3133.10	Charges d'utilisation pour l'informatique (Hébergement du site internet)	411,90		2 000,00		833,70		
0220.3133.20	Logiciel de gestion des temps Time Tool	3 576,80		0,00		0,00		
0220.3134.00	Primes d'assurances de choses (RC, cyber)	2 022,00		800,00		1 850,65		
0220.3150.00	Entretien des machines, mobilier	0,00		500,00		0,00		
0220.3160.00	Loyer et bail à ferme des biens-fonds (Locaux et parking)	23 867,00		28 000,00		12 534,00		
0220.3170.00	Frais de déplacement et autres frais (Frais véhicule, repas, collations)	4 781,95		3 000,00		603,60		
0220.3199.00	Autres charges (aménagement locaux Bossonnens)	6 455,80		0,00		500,00		
0220.4199.00	Autres revenus		300,00		0,00		0,00	0,00
0220.4260.50	Produits des photocopies		50,90		0,00		0,00	0,00
0220.4260.60	Produits des affranchissements		1 054,85		0,00		0,00	0,00
0220.4260.70	Produits des refacturations diverses		521,85		0,00		0,00	0,00
0220.4300.01	Prestations de gestion comptable et administrative		0,00		61 000,00		0,00	0,00
0220.4300.00	Prestations du service juridique refacturées		0,00		40 000,00		0,00	0,00
0220.4612.00	Prestations de gestion comptable et administrative AJV		7 830,00		0,00		0,00	0,00
0220.4612.10	Prestations de gestion comptable et administrative OTR		7 391,25		0,00		0,00	0,00
0220.4612.20	Prestations de gestion comptable et administrative Comptoir de la Veveyse		21 710,00		0,00		0,00	0,00
0220.4612.30	Prestations de gestion comptable et administrative PVV		3 386,25		0,00		0,00	0,00
0220.4612.40	Prestations de gestion comptable et administrative Maison des Amériques		520,00		0,00		0,00	0,00
0220.4612.50	Prestations de gestion comptable et administrative RGV		1 350,00		0,00		0,00	0,00
0220.4614.00	Prestations de gestion comptable et administrative Crèche Le Chat Botté		11 472,50		0,00		0,00	0,00
3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS	395 022,15	45 000,00	381 800,00	40 000,00	330 954,00	22 500,00	
31	Héritage culturel	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	0,00	0,00	
311	Musées et arts plastiques	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	0,00	0,00	
3111.3636.10	Avant-projet Maison des Amériques	30 000,00		30 000,00		0,00		
3111.4862.00	Prélèvement aux réserves de dissolution de la RGV		30 000,00		30 000,00		0,00	

COMPTES DE RESULTATS			COMPTES 2023		BUDGET 2023		COMPTES 2022	
N°	Libellé	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Produits	
32	Culture et Sports, autres	365 022,15	15 000,00	351 800,00	10 000,00	330 954,00	22 500,00	
321	Bibliothèques et littérature	201 170,00	0,00	201 200,00	0,00	195 720,00	0,00	
3210.3632.00	Bibliothèque publique	201 170,00	0,00	201 200,00		195 720,00		
322	Musique et théâtre	129 761,00	0,00	130 600,00	0,00	97 948,00	0,00	
3229.3636.00	Les Cultur@iles	99 586,00		99 600,00		97 948,00		
3229.3636.01	Plateforme culturelle, financement spécial	30 175,00		31 000,00		0,00		
329	Culture et Sports, non mentionné ailleurs	34 091,15	15 000,00	20 000,00	10 000,00	37 286,00	22 500,00	
3290.3000.10	Commission Culture et Sports	2 350,00		0,00		0,00		
3290.3636.00	Comptoir de la Veveyse	10 058,00		10 000,00		9 786,00		
3290.3636.10	Evénements et manifestations du district	17 798,15		10 000,00		27 500,00		
3290.3810.00	Charges extraordinaires	3 885,00		0,00		0,00		
3290.4612.00	Prélèvement à la réserve affectée		0,00		10 000,00		22 500,00	
3290.4892.00	Prélèvement sur les réserves		15 000,00		0,00		0,00	
5	PREVOYANCE SOCIALE	306 731,60		306 700,00		292 752,70		
53	Vieillesse et survivants	8 323,60		5 000,00		7 028,70		
533	Prestations aux retraités	8 323,60		5 000,00		7 028,70		
5350.3000.00	Commission Senior +	1 280,00		0,00		7 028,70		
5350.3132.00	Politique Senior +	7 043,60		5 000,00		0,00		
54	Famille et jeunesse	298 408,00		301 700,00		285 724,00		
544	Protection de la jeunesse	298 408,00		301 700,00		285 724,00		
5440.3000.00	Commission Enfance et Jeunesse	1 770,00		0,00		630,00		
5440.3132.00	Projet Petite Enfance	0,00		5 000,00		0,00		
5440.3634.00	Animation Jeunesse de la Veveyse	281 638,00		281 700,00		270 094,00		
5440.3634.10	Passeport Vacances de la Veveyse	15 000,00		15 000,00		15 000,00		
6	TRAFIC ET TELECOMMUNICATIONS	4 150,00		0,00		0,00		
62	Transports publics	4 150,00		0,00		0,00		
621	Infrastructure de transports publics	4 150,00		0,00		0,00		
6210.3000.00	Commission Transports	4 150,00		0,00		0,00		
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	5 130,00		0,00		0,00		
79	Aménagement du territoire	5 130,00		0,00		0,00		
790	Aménagement du territoire	5 130,00		0,00		0,00		
7900.3000.00	Commission Aménagement	2 510,00		0,00		0,00		
7900.3000.50	Commission Infrastructure	2 620,00		0,00		0,00		

COMPTES DE RESULTATS		COMPTES 2023		BUDGET 2023		COMPTES 2022	
N°	Libellé	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Produits
8	ECONOMIE PUBLIQUE	323 977,65	13 975,00	310 000,00	0,00	0,00	0,00
84	TOURISME	318 280,40		310 000,00		0,00	
840	Tourisme	318 280,40		310 000,00		0,00	
8400.3000.00	Commission Tourisme	3 200,00		0,00		0,00	
8400.3000.10	Ateliers de réflexion	4 930,40		0,00		0,00	
8400.3130.00	Prestations de tiers (cotisations tourisme)	150,00		0,00		0,00	
8400.3612.00	Financement de l'office du tourisme régional	310 000,00		310 000,00		0,00	
85	INDUSTRIE, ARTISANAT ET COMMERCE	5 697,25	13 975,00	0,00	0,00	0,00	0,00
850	Industrie, artisanat et commerce	5 697,25	13 975,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8506.3612.10	Cotisations	1 400,00		0,00		0,00	
8506.3636.00	Événements économiques	4 150,00		0,00		0,00	
8506.3636.10	Promotion de l'association	147,25		0,00		0,00	
8506.4611.00	Subvention NPR		8 400,00		0,00		0,00
8506.4635.00	Sponsoring		1 000,00		0,00		0,00
8506.4636.00	Refacturation événement économique		2 075,00		0,00		0,00
8506.4892.00	Prélèvement à la réserve		2 500,00		0,00		0,00
9	FINANCES ET IMPOTS	2 260,05	1510 986,10	1 100,00	1505 500,00	2 250,85	771 448,21
95	Part aux recettes, autres	0,00	1504 629,00	0,00	1505 500,00	0,00	771 448,00
9500.4612	Participation des communes		0,00	0,00	1505 500,00	0,00	771 448,00
9500.4612.10	Participation de la Commune de Attalens		269 647,00				
9500.4612.11	Participation de la Commune de Bossonnens		101 595,00				
9500.4612.12	Participation de la Commune de Châtel-St-Denis		665 256,00				
9500.4612.13	Participation de la Commune de Granges		64 511,00				
9500.4612.14	Participation de la Commune La Verrerie		79 230,00				
9500.4612.15	Participation de la Commune de Le Flon		73 997,00				
9500.4612.16	Participation de la Commune de Remaufens		89 162,00				
9500.4612.17	Participation de la Commune de Semsales		95 970,00				
9500.4612.18	Participation de la Commune de St-Martin		65 261,00				
96	Administration de la fortune et de la dette	2 260,05	6 344,40	1 100,00	0,00	2 250,85	0,21
961	Intérêts	2 260,05	6 344,40	1 100,00	0,00	2 250,85	0,21
9610.3400.00	Intérêts passifs des engagements courants	9,20		100,00		0,00	
9610.3401.00	Intérêts passifs des engagements financiers						
9610.4401.00	Intérêts des créances et comptes courants	2 250,85		1 000,00		2 250,85	0,21
9690.4892.00	Dissolution réserve Primokiz		163,40		0,00		0,00
			6 181,00		0,00		

COMPTES DE RESULTATS		COMPTES 2023		BUDGET 2023		COMPTES 2022	
N°	Libellé	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Produits
97	Redistributions	0,00	12,70	0,00	0,00	0,00	0,00
950	Parts aux recettes sans affectation, autres	0,00	12,70	0,00	0,00	0,00	0,00
9710.4610.00	Redistribution taxe CO2		12,70		0,00		0,00
999	Clôture	1628 599,02	1637 395,70	1646 500,00	1646 500,00	782 680,33	793 948,21
9990.9000.00	Excédents de revenus	8 796,68		0,00		11 267,88	
9990.9001.00	Excédents de charges						

COMPTES DE RESULTATS par nature		COMPTES 2023	
N°	Libellé	Charges	Revenus
Charges d'exploitation			
30	Charges de personnel (y.c. jetons de présence exécutif, législatif, commissions)	476 986,85	
31	Charges des biens et services et autres charges d'exploitation	144 344,72	
33	Amortissements du patrimoine administratif	0,00	
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	0,00	
36	Charges de transferts (subventions reversées aux collectivités)	1001 122,40	
37	Subventions à redistribuer	0,00	
Revenus d'exploitation			
40	Revenus fiscaux		0,00
41	Revenus divers		300,00
42	Taxes (refacturation)		6 496,60
43	Revenus divers		0,00
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux		0,00
46	Revenus de transferts (participation des communes, mandats, npr)		1576 754,70
47	Subventions à redistribuer		0,00
Résultats provenant des activités d'exploitation		1622 453,97	1583 551,30
34	Charges financières	2 260,05	
44	Revenus financiers		163,40
Résultats provenant des financements		2 260,05	163,40
1° RESULTAT OPERATIONNEL		1624 714,02	1583 714,70
38	Charges extraordinaires	3 885,00	53 681,00
48	Produits extraordinaires (utilisation réserves avant mch2)		
2° RESULTAT EXTRAORDINAIRE		3 885,00	53 681,00
3° RESULTAT TOTAL DU COMPTE DE RESULTATS		1628 599,02	1637 395,70
		8 796,68	

Commentaires aux comptes 2023 de l'ACV

Commentaires Compte de résultats

- Dont frais de voyage à Lyon 8-9.12.2023 6'022.- (refacturés aux syndics 4'869.-) + repas mi-législature 18.10.2023 au Comptoir 7'254.-
- 1 (refacturé aux communes 6'397.-)
 - 2 AD 120'400 + JD 92'300 + PYD 41'400 + YC56'100 + NF43'100 + LP700= 354'000
 - 3 Dont formation continue JD CHF 2'500.-
 - 4 Dont journée au vert CHF 1'300
 - 5 Dont CHF 1800.- : cartes de visites + 1000x enveloppes C5 + 200x blocs A4 avec en-tête ACV
 - 6 Mobilier pour 3 postes
 - 7 Leasing photocopieuse 2'200 + mise en service 500 + copies 1'000
 - 8 Dont écran+caméra salle de conférence CHF 5'900
 - 9 Matériel informatique pour 4 postes
 - 10 WEDO CHF 3'800 (15 licences) + Crésus CHF 4'400.- (2 licences) + Groupe E licences Microsoft+Teams Phone CHF 2'800 (5 licences) + Groupe E sharepoints CHF 3'200
 - 11 Forfaits natels CHF 20.-/mois/employé + téléphonie CHF 200.-/mois + affranchissement CHF 1'500 (en partie refacturés aux mandants)
 - 12 Mandat Juriste Sarah Devaud (statuts, mandat prest OTR, règl. Organ. CdS, règl. Personnel, règl. Contr.fin.)
 - 13 Mise en place Timetool CHF 3'100 + CHF 139.45/an/utilisateur
 - 14 Loyer CAB : 6 x CHF 1'044.50 + Loyer Bosonnens : 6 x CHF 2'900 + frais dossier CHF 200
 - 15 Frais de déménagement CHF 3'300 (mobilier, photocopieuse, informatique) + autocollant fenêtres CHF 1'300 + décoration extérieure CHF 1'100 + aménagement des locaux CHF 800
 - 16 Tour de Romandie CHF 5'000 + Giron des Jeunesses Tatroz CHF 5'000 + Comptoir stand Place du village CHF 7'798
 - 17 Note d'honoraires L. Menoud soutien organisation stand Place du Village
 - 18 Dissolution réserve *Evénements et manifestations* pour Tour de Romandie CHF 5'000 + Giron CHF 5'000 + Stand Comptoir CHF 5'000
 - 19 Dissolution réserve *Primokiz* conformément aux directives du Scm (passage à MCH2)
 - 20 Atelier tourisme du 6 mai 2023
 - 21 Cotisations FRIUP 1'000.- + Innoreg 250.- + Espace Suisse 300.-
 - 22 Pitch&Beer 19.10.2023 4'150.- (refacturé 1/2 Châtel-St-Denis)
 - 23 Dissolution réserve *Evénements et manifestations* pour Pitch&Beer 19.10.2023
 - 24 Intérêts bancaires en lien avec l'emprunt pour le PDR 370'000 à 0.6%

Commentaires aux Compte des investissements

- La 1ère étape du PDR s'est montée à 66'649.95 et la 2ème étape à 374'549.01, soit un coût total de 441'198.96 au 31 décembre 2023. Cela représente un dépassement de 63'198.96. Ce dépassement est expliqué dans le *Message n° 3* ci-joint.
- Un emprunt bancaire de 370'000.- est ouvert auprès de la BCF au bénéfice d'un taux de 0,60% jusqu'au 30.09.2026. La consolidation est prévue en cours d'année 2024, une fois le PDR approuvé.
- Le projet Masterplan 4 saisons est commenté dans le Rapport de gestion joint. Un crédit de 660'000.- a été validé en AD du 27 avril 2023 pour un projet d'étude de détails pour la réalisation du développement 4 saisons.
- Le canton au travers ses subventions NPR soutient le projet. Une convention a été établie avec l'OTR pour une rétrocession des réserves. Le *Message n° 1* joint au présent rapport détaille le financement du projet.

COMPTE DES INVESTISSEMENTS		COMPTES 2023		BUDGET 2023		COMPTES 2022	
N°	Libellé	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Charges	Produits
7 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE							
79 Aménagement du territoire							
790	Aménagement du territoire	51 138,16	5 320,50	160 000,00	0,00	131 222,87	0,00
7900.5290.10	Terrains - Plan Directeur Régional, étape 1	51 138,16	5 320,50	160 000,00	0,00	131 222,87	0,00
7900.5290.20	Terrains - Plan Directeur Régional, étape 2 (report)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7900.6190.00	Remboursement des communes - Prestations ARCHAM	51 138,16	5 320,50	160 000,00	0,00	131 222,87	0,00
8 ECONOMIE PUBLIQUE							
84 Tourisme							
840 Tourisme							
8406.5290.00	Tourisme régional - projet 4S - Masterplan	52 369,27	215 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8406.5290.04	Tourisme régional - projet 4S - Aire de camping-car Rathvel	52 369,27	215 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8406.5290.71	Tourisme régional - projet 4S - indemnités membres CoTECH	46 808,17		0,00			
8406.6310.00	Tourisme régional - soutien NPR projet global	4 631,10		0,00			
8406.6310.01	Tourisme régional - soutien NPR objet symbolique	930,00	75 000,00		0,00		
8406.6320.00	Tourisme régional rétrocession réserves OTR		20 000,00		0,00		
85 Industrie, artisanat et commerce							
850 Industrie, artisanat et commerce							
8506.5290.10	Honoraires de conseillers externes Business analyst	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	4 624,30	0,00
Totaux		103 507,43	220 320,50	160 000,00	0,00	131 222,87	

Tableau des flux de trésorerie	
Année	2023
Résultat du compte de résultats	8 796,68
(-) Augmentation des créances	-28 255,16
+ Diminution des actifs de régularisation	6 268,20
+ Augmentation des engagements courants	55 260,45
(-) Diminution des provisions à court terme	-23 681,00
Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle	18 389,17
+ Remboursements de tiers liés aux investissements	5 320,50
+ Subventions acquises (soutiens NPR)	95 000,00
+ Rétrocession des réserves de l'OTR	120 000,00
Recettes du compte des investissements ayant une influence sur les liquidités	220 320,50
-Immobilisations incorporelles : PDR	-51 138,16
-Immobilisations incorporelles : Tourisme régional 4S	-52 369,27
Dépenses du compte des investissements ayant une influence sur les liquidités	-103 507,43
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissements dans le PA (FTI)	116 813,07
+ Augmentation des placements financiers du PF	0,00
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissements et de placement (FTI+PA)	116 813,07
-RGV : rétrocession finale suite dissolution	107 001,66
-Prélèvement aux réserves pour projet Maison des Amériques	-30 000,00
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement (FTF)	77 001,66
Variation des liquidités et placements à court terme (FTO) + (FTI+P) + (FTF)	212 203,90
Disponibilités et placements à court terme au 01.01.2023	151 626,95
Disponibilités et placements à court terme au 31.12.2023	363 830,85
Différence	212 203,90

Comptabilité des immobilisations													
Compte / Num. d'immobilisation	Désignation	Année d'acquisition / de construction	Valeur au 01.01.2022	Dépenses 2022	Dépenses 2023	Valeur d'acquisition / coût de construction	Durée d'utilisation / d'amortissement totale	Amortissements cumulés au 31.12.2022	Amortissement annuel planifié 2023	Revalorisation / Dépréciation	Vente	Transfert	Valeur résiduelle au 31.12.2023
AUTRES IMMOBILISATIONS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF													
1429	Autres immobilisations incorporelles					493 568,23							493 568,23
.14290.10	PDR étape 1		66 649,95		45 817,66	66 649,95							66 649,95
.14290.20	PDR étape 2		197 508,48	131 222,87		374 549,01							374 549,01
.14295.00	Projet 4S - Masterplan	2023		46 808,17		46 808,17							46 808,17
.14295.04	Projet 4S - Aire Camping-car	2023		4 631,10		4 631,10							4 631,10
.14295.70	Projet 4S - Gouvernance	2023		930,00		930,00							930,00

Annexes aux comptes		
Evolution des fonds propres		188 462,89
Capital propre		23 801,23
01.01.2023	Capital propre	102 664,55
01.01.2023	Réserve dissolution RGV (2021)	-87 660,00
	Résultat de l'exercice	8 796,68
Fonds dissolution de la RGV		164 661,66
01.01.2023	Fonds dissolution RGV (2021)	87 660,00
24.02.2023	Prélèvement projet Maison des Amériques	-30 000,00
16.11.2023	Fonds dissolution RGV, solde	107 001,66
Les comptes 2022 ont été modifiés pour tenir compte des engagements liés à la dissolution de la RGV.		
Tableau des provisions		0,00
01.01.2023	Réserve événements et manifestations	17 500,00
31.12.2023	Utilisation pour soutien au Tour de Romandie	-5 000,00
	Utilisation pour soutien au Giron de Tatroz	-5 000,00
	Utilisation pour soutien au Comptoir de la Veveyse	-5 000,00
	Utilisation pour soutien au Pitch & Beer	-2 500,00
01.01.2023	Réserve projet Primokiz	6 181,00
31.12.2023	Réserve dissoute et affectée au capital propre suite MCH2	-6 181,00
Aucune provision existante		
Tableau des participations		
Aucun engagement hors bilan. Le tableau des clés de répartition des subventions communales est joint pour information.		
Tableau des garanties		
Aucune participation ou garantie envers des tiers ou cautionnements.		
Tableau des immobilisations		
Le tableau des immobilisations comprenant les investissements portés à l'actif est annexé. L'inventaire matériel et comptable des biens (patrimoine financier et administratif) non inscrit au bilan est disponible.		
Indicateurs financiers MCH2		
Fichier excel annexé.		

Association des communes de la Veveyse

Final

Budget 2023	Clef n° 1 + Forfait CSD
	Toutes les communes

Contributions facturées par l'ACV

Bénéficiaire :	Montant fixe		Par habitant		Par habitant		Par habitant		Montant fixe		Selon budget	
	Passeport Vacances	Animation Jeunesse	Cultur@iles	Plateforme culturelle	Bibliothèque	Comptoir	Tourisme	ACV Fonct.	Total			
2321 Allaiens	2 794	52 457	7 949	5 620	37 489	1 873	57 739	103 745	269 647			
2323 Bossonnens	1 053	19 767	2 980	2 118	14 119	706	21 758	39 094	101 595			
2325 Châtel-SD	6 302	118 316	Forfait 75 000	12 676	84 511	4 226	130 231	233 995	665 256			
2328 Granges	608	12 550	1 900	1 345	8 964	448	13 814	24 821	64 511			
2333 Reinaufens	924	17 346	2 623	1 850	12 300	620	19 093	34 306	89 162			
2335 St-Martin	676	12 698	1 913	1 360	9 070	454	13 977	25 113	65 261			
2336 Sainsales	995	18 688	2 739	2 002	13 349	667	20 570	36 980	95 970			
2337 Le Flon	767	14 399	2 164	1 543	10 285	514	15 849	28 477	73 997			
2338 La Verrière	821	15 417	2 317	1 652	11 012	551	16 970	30 491	79 230			
	15 000	281 636	99 586	30 175	201 170	10 058	310 000	557 000	1 504 627			

Montant à reporter à votre budget 2023

INDICATEURS FINANCIERS MCH2

1. TAUX D'ENDETTLEMENT NET	#DIV/0!
2. DEGRÉ D'AUTOFINANCEMENT	13%
3. PART DES CHARGES D'INTÉRÊTS	0%
4. DETTE BRUTE PAR RAPPORT AUX REVENUS	30%
5. PROPORTION DES INVESTISSEMENTS	6%
6. PART DU SERVICE DE LA DETTE	0%
7. DETTE NETTE PAR HABITANT EN FRANCS	4,479287135
8. TAUX D'AUTOFINANCEMENT	-1%